

Format ou... ?

Gaston Bernier

Volume 39, numéro 3, juillet–septembre 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028754ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028754ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bernier, G. (1993). Format ou... ? *Documentation et bibliothèques*, 39 (3), 173–173. <https://doi.org/10.7202/1028754ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1993

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Format ou...?

Le mot «format» connaît un immense succès depuis une décennie ou deux. Jusque-là, et depuis le XVIII^e siècle, on l'appliquait à la dimension d'un imprimé (format in-folio, etc.), à celle de la feuille de papier elle-même (feuille de format dactylo). Au XIX^e siècle, le substantif prit le sens global de dimension, de taille.

Depuis les années 1950, sous l'influence de l'anglais et de l'informatique, un sens nouveau s'est ajouté: «Modèle qui définit les règles à observer pour la dimension et la disposition des informations (au sein d'un ordinateur)» et «disposition des informations elles-mêmes» (*Le Robert*, 1985).

L'élargissement de la signification ou du champ sémantique de «format» au domaine informatique s'est imposé sans difficulté. Quelques solutions de rechange ont bien été proposées: «dispositions des données», «présentation des données». On a également avancé mise en forme et mise en page en plus du formatage voisin comme équivalents de «formatting». Cependant, la présence de la trilogie format, formater et formatage, liée à la présentation des données informatisées, ne fait plus problème.

Au-delà de cet usage, on peut observer un certain nombre de dérapages dont voici quelques exemples: une librairie de Québec annonce à ses clients qu'il leur est possible d'obtenir «des informations en format fiches ou listes»; une entreprise dit offrir des «produits de format spécial en braille et audio-cassettes»; un auteur présente l'alternative suivante «acquérir un ouvrage sur CD-ROM plutôt qu'en format imprimé...»; le rédacteur d'un procès-verbal écrit «X doit expédier à Y les textes des écrans d'aide sur format papier»; la légende d'une photo d'un mini-disque et d'une cassette dernier cri d'un journal de la Capitale québécoise se lisait (11 avril 1993) «deux formats qui vont se concu-

rencer»; enfin, il est courant d'entendre et de lire que telle ou telle émission «revêtra le même format en 1993 ou 1994»

Si l'on excepte le dernier exemple, les autres utilisations fautives du mot format relèvent du monde de la documentation au sens large. Dans tous les cas, on s'est laissé tromper par le mot anglais «format», de physionomie identique au français, et on l'a transcrit mécaniquement dans la langue de Molière sans tenir compte du sens qu'il remorquait et qu'on ne lui reconnaît pas (encore!) dans cette langue. L'erreur est patente dans un cas puisque le texte anglais se lit comme suit: «special format products in braille and on audio-cassettes». On a traduit de manière littérale, bêtement.

On pourrait reprendre un à un les extraits relevés et leur trouver un bon équivalent français. Le *Dictionnaire des faux amis...* (Duculot, 1988) suggère «présentation», «forme», «formule». Dans quelques cas, on pourrait tout simplement faire sauter le mot qui semble faire office de remplissage.

Le mécanisme qui fait que, dans toutes les langues, on a tendance à donner, à utiliser un mot déjà présent dans le lexique local et à lui faire assumer un sens emprunté à une langue étrangère tient de la loi du moindre effort et de celle de la simplification recherchée par une majorité de locuteurs. L'emploi de «format», si exemplaire soit-il, n'est pas le premier cas enregistré au Québec: qu'on pense à «alternative» (solution de rechange), à «implication» (participation), à «projet» (entreprise), à «développement» (lotissement), à «endosser» (approuver), à «réaliser» (se rendre compte), à «contrôler» (maîtriser), etc.

Gaston Bernier

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Québec

En rappel!

Ci-après la liste des chroniques que les mots du milieu ont suggérées à Gaston Bernier depuis les débuts de la rubrique en mars 1990:

«Rotation des collections», vol. 36, no 1 (janv.-mars 1990), 17

«Usagers ou clients», vol. 36, no 2 (avril-juin 1990), 73

«Index de citations», vol. 36, no 3 (juillet-sept. 1990), 95

«Prêts ou transactions», vol. 36, no 4 (oct.-déc. 1990), 139

«Classement et classification», vol. 37, no 1 (janv.-mars 1991), 39

«Établissement et institution», vol. 37, no 2 (avril-juin 1991), 79

«Notices normalisées ou notices d'autorité», vol. 37, no 3 (juillet-sept. 1991), 119

«Commission du droit de prêt public», vol. 37, no 4 (oct.-déc. 1991), 161

«Papier permanent ou papier résistant», vol. 38, no 3 (juillet-sept. 1992), 169

«Doc ou CD-ROM», vol. 38, no 4 (oct.-déc. 1992), 207

«Projets et projets», vol. 39, no 1 (janv.-mars 1993), 43